

Henri.—Ah ! oui, c'est toujours un moyen commode pour s'excuser de n'avoir pas fait ce qu'on doit.

Gustave.—Mais il ne devait rien à cet homme, qui avait en la maladresse de se laisser tomber dans l'eau, et qu'il ne connaissait pas.

Henri.—Papa nous a dit qu'on devait toujours faire aux autres tout le bien qu'on pouvait, et Paul pouvait fort bien essayer de sauver cet homme ; il n'était pas sûr de périr avec lui.

Clémentine.—Ah ! cela était bien vraisemblable.

Henri.—Il y aurait un beau mérite à faire des actions courageuses, si l'on était sûr qu'il n'y a pas de danger.

M. de Flaumont.—Mais songe donc, mon fils, qu'en s'exposant à ce danger, qui était très-grand, et où il devait probablement succomber, il exposait aussi ses enfants à mourir de misère ou à devenir de mauvais sujets, faute de moyens honnêtes pour gagner leur vie. Crois-tu donc que ce ne soit pas là une considération assez importante pour contrebalancer le désir qu'il pouvait avoir de sauver cet homme qui se noyait ?

Henri.—Cela est possible, mon papa ; mais il est sûr cependant qu'on estimera toujours bien plus celui qui aura exposé sa vie pour en sauver un autre, que celui qui aura si bien considéré toutes les raisons qu'il y avait pour ne pas le faire.

M. de Flaumont.—Cela est tout simple : on voit d'une manière indubitable le courage de celui qui fait une action courageuse, et l'on ne peut pas être aussi sûr des motifs de celui qui s'y refuse ; mais suppose qu'il te soit parfaitement prouvé que Paul avait réellement le désir de se jeter à l'eau pour sauver cet homme, et qu'il n'a été retenu que par l'intérêt de ses enfants : ne penses-tu pas qu'il mériterait l'estime plutôt que le reproche ?

Henri.—Ce qu'il y a de sûr, c'est que je ne voudrais pas me trouver dans une pareille situation.

Clémentine.—En effet, on ne sait pas trop comment s'en tirer.

Gustave.—Eh bien ! pendant que tu aurais réfléchi, l'homme serait resté dans l'eau, et ainsi il en aurait été tout de même.

M. de Flaumont.—L'incertitude est bien sûrement, dans ce cas-là, ce qu'il faut éviter le plus, car elle empêche tout ; et c'est pour cela qu'il faut s'accoutumer à réfléchir sur l'ordre de nos devoirs, afin de savoir bien positivement ceux qui doivent passer avant les autres.

Henri.—Mais quand il s'en trouve à la fois deux qui sont également d'obligation ?

M. de Flaumont.—C'est ce qui n'existe pas ; car on n'est jamais obligé à ce qu'on ne peut pas ; et penses-tu, par exemple, que Paul pût à la fois se jeter dans l'eau et ne s'y pas jeter ?

Gustave en riant.—Ah ! voilà qui est bien impossible.

M. de Flaumont.—Crois-tu donc qu'il pût être obligé en même temps de faire une action, et de faire ce qui rendait cette action impossible ?

Henri.—Non, certainement.

M. de Flaumont.—Il est donc bien clair que s'il y avait une de ces deux actions à laquelle il fut nécessairement obligé, son devoir était d'écarter tout ce qui pouvait l'empêcher, même ce qui lui eût paru un devoir dans un autre cas.

Clémentine.—Et vous êtes d'avis, mon papa, n'est-ce pas, que le devoir de faire vivre ses enfants doit passer avant tout.

M. de Flaumont.—Non pas avant tout, assurément. Le premier de tous les devoirs est d'être honnête homme, de ne faire de tort à personne, de ne point trahir les intérêts dont on est chargé.

Clémentine.—Mais on est bien chargé des intérêts de ses enfants.

M. de Flaumont.—On l'est d'abord des intérêts de sa probité, car personne ne peut en être chargé que nous. La

première chose qui nous est prescrite, c'est de ne pas faire d'injustice aux autres ; mais ce n'est pas leur faire une injustice que de ne pas leur faire tout le bien dont ils ont besoin, et parce que l'homme qui se noyait avait besoin des secours de Paul, ce n'était pas une injustice que de le lui refuser pour se conserver à ses enfants.

Henri.—Parce que ses enfants en avaient besoin aussi. Mais, papa, selon ce que vous dites, ce n'aurait pas été non plus une injustice que de ne pas faire à ses enfants tout le bien dont ils avaient besoin, et ils n'avaient pas plus besoin de lui que l'homme qui était là à se noyer, et n'avait que lui pour le secourir.

M. de Flaumont.—Non assurément ; mais penses-tu que l'on puisse faire du bien à tout le monde ?

Gustave.—Il faudrait donc pour cela passer sa journée à courir les rues pour donner à tous les pauvres.

Clémentine.—Ou même courir le monde, afin de chercher ceux qui pourraient avoir besoin de vous, et y dépenser toute sa fortune.

Henri.—Il est sûr que c'est ce qui m'a bien souvent embarrassé.

M. de Flaumont.—C'est que tu n'as pas songé que chaque homme n'étant qu'une très-petite partie du monde, ne pouvait être chargé spécialement que d'une très-petite portion du bien qui doit se faire dans le monde. C'est même le seul moyen qu'il se fût quelque chose de bon ; car si tout le monde voulait tout faire, on ne saurait auquel entendre ; il faut donc que chaque homme examine quelle est la portion de bien à faire dont il peut être naturellement chargé. Ainsi, quand ce ne serait pas un devoir de justice de s'occuper d'abord de l'existence et du bien-être des enfants que l'on a mis au monde en se mariant, ce serait un devoir de raison, puisqu'il serait absurde de négliger le bien que l'on peut faire chez soi pour aller faire du bien au dehors. Il faut donc d'abord remplir ce devoir-là, et chercher ensuite ce qui reste de moyens pour accomplir ceux qui viennent après, comme la bienfaisance et le dévouement envers ceux qui n'ont de droit sur nous que parce qu'ils ont besoin de nous.

Henri.—Avec tout cela, papa, j'aurai toujours de la peine à comprendre que, parce que l'on a des enfants qui ont besoin de nous, il faille renoncer à secourir les autres quand cela pourrait nous exposer.

M. de Flaumont.—Tu as raison de ne pas le comprendre, car cela n'est pas vrai ; on peut et l'on doit certainement, même dans ce cas-là, s'exposer à un danger médiocre pour rendre un grand service. Ainsi, par exemple, si la rivière avait été tranquille, ou peut-être s'il y avait eu seulement beaucoup de chances pour se sauver, Paul aurait eu tort de ne se pas jeter dans l'eau.

Clémentine.—Mais, puisqu'il pouvait périr, c'était toujours s'exposer à manquer à son devoir envers ses enfants.

M. de Flaumont.—Sans doute, mais aussi ne courait-il pas le risque de manquer l'occasion de sauver un homme, quand il était vraisemblable qu'il pouvait le faire sans nuire à ses enfants.

Clémentine.—Oui, voilà le cas qui redevient embarrassant.

M. de Flaumont.—C'est alors que les devoirs peuvent se comparer et se balancer. Mais si l'on te disait qu'en faisant éprouver un petit désavantage à tes enfants, comme, par exemple, d'être quelque temps moins bien vêtus, moins bien nourris, tu peux sauver la vie à un homme, ne croirais-tu pas devoir le faire ?

Clémentine.—Certainement.

M. de Flaumont.—Dans l'impossibilité où nous sommes de savoir comment tourneront les choses soumises au hasard, je crois qu'il faut s'arrêter à ce qui offre les chances probables du plus grand bien, et regarder un petit danger comme un petit désavantage auquel on soumet ses enfants, pour procurer à un autre un très-grand avantage. Est-tu content, Henri ?